



## Études océan Indien

49-50 | 2013

Archipels créoles de l'océan Indien

---

# Mascareignes et Seychelles, archipels créoles de l'océan Indien

Wilfrid Bertile

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/oceanindien/1811>

DOI : 10.4000/oceanindien.1811

ISSN : 2260-7730

### Éditeur

INALCO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2013

ISBN : 978-2-85831-215-3

ISSN : 0246-0092

### Référence électronique

Wilfrid Bertile, « Mascareignes et Seychelles, archipels créoles de l'océan Indien », *Études océan Indien* [En ligne], 49-50 | 2013, mis en ligne le 23 septembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/oceanindien/1811> ; DOI : 10.4000/oceanindien.1811

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Études océan Indien est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Mascareignes et Seychelles, archipels créoles de l'océan Indien

Wilfrid Bertile

---

- 1 Parmi les îles qui parsèment l'océan Indien occidental, Madagascar et les Comores sont riches d'un peuplement pré-colonial, tandis que les Mascareignes et les Seychelles n'ont été peuplées par immigration que depuis le début des Temps modernes. Dans ces deux archipels structurés par la colonisation, des hommes et des civilisations, venus parfois de gré et, le plus souvent, de force, d'Europe, de Madagascar, d'Afrique, d'Asie, se sont métissés, façonnant une identité créole.
- 2 C'est la colonisation française assimilatrice qui a fixé, sous l'Ancien régime, les traits constitutifs de la « créolité » des îles, métissage, langue créole, cuisine, musique, mentalités, structures sociales... La colonisation anglaise, davantage adepte du « développement séparé » des communautés, a façonné à partir de 1815 l'évolution des Seychelles, de Maurice et de Rodrigues tandis que La Réunion demeurait française. L'immigration engagiste ou spontanée de l'ère industrielle a ajouté au peuplement de la période esclavagiste des composantes dont certaines sont restées relativement homogènes en provenance de l'Inde, d'Afrique orientale, de Madagascar, de Chine... La « créolité », toujours et partout vivace, est restée la plus proche des origines aux Seychelles et à Rodrigues, tandis qu'elle s'est transformée à La Réunion assimilée à la France et a reculé à l'île Maurice où la population d'origine indienne est devenue majoritaire.
- 3 Les deux archipels présentent autant de facteurs d'unité que de différenciation. Au nord, les Seychelles éparpillent une profusion d'îles minuscules et d'îlots granitiques ou coralliens dans les étendues océaniques. Au sud, se déploie l'arc volcanique des Mascareignes composées de La Réunion, de l'île Maurice et de Rodrigues. Anciennes colonies de plantation, ces îles ont longtemps produit pour les métropoles française et anglaise du sucre, de la cannelle ou de la vanille. Avec l'indépendance pour Maurice<sup>1</sup> et les Seychelles, avec la départementalisation pour La Réunion, elles ont diversifié leur économie par l'industrie, le tourisme, la pêche, les services... et disposent aujourd'hui d'un bon niveau de développement. Les trois entités politiques qui se partagent les deux

archipels créoles des Seychelles et des Mascareignes n'en sont pas moins très dissemblables, avec un département français, région ultrapériphérique de l'Union européenne, La Réunion, et deux États indépendants, Seychelles et Maurice.

## Deux archipels granitiques (Seychelles) et volcaniques (Mascareignes) de la zone intertropicale

- 4 Il y a 135 millions d'années, un vaste continent austral commence à se disloquer pour donner naissance à l'océan Indien et, par la dérive des continents, pour fixer la localisation actuelle de l'Afrique, de Madagascar, de l'Inde, de l'Antarctique, de l'Australie. Les Seychelles granitiques ne sont que les sommets émergés d'un fragment sous-marin de ce paléo-continent. Les roches qui les composent sont parmi les plus anciennes du monde, remontant au précambrien (650 millions d'années). Mais c'est un volcanisme récent (moins de 10 millions d'années) sorti du plancher océanique qui a construit les Mascareignes composées de La Réunion, de l'île Maurice et de Rodrigues.
- 5 Cette longue histoire géologique explique la variété des îles. Aux Seychelles, on trouve les « seules îles vraiment océaniques qui soient granitiques » (P. Gourou). Au nombre de 41, elles dressent dans la partie nord de l'archipel leurs reliefs résiduels de granites et de dolérites, avec des roches souvent à nu. Les pentes raides tombent directement dans l'océan. D'autres îles (dont 74 aux Seychelles) sont des constructions coralliennes juchées sur des soubassements granitiques ou volcaniques faiblement immergés. Elles sont basses, souvent sans eau. Les îles Mascareignes, plus vastes et plus élevées<sup>2</sup>, sont d'origine volcanique. Si La Réunion est une montagne dans la mer, l'île Maurice n'a plus que des reliefs érodés. À l'exception de cette île, on ne rencontre partout que de rares plaines littorales étroites.
- 6 Seychelles et Mascareignes s'égrènent du nord au sud, entre Équateur et tropique du Capricorne. Elles doivent à ces latitudes intertropicales leur climat chaud, à la présence des masses d'eau océaniques leur climat humide et à leur localisation dans la partie occidentale d'un océan la présence de cyclones tropicaux. L'existence de reliefs et la dispersion en latitude entraînent une certaine variété climatique, tandis que l'opposition entre les versants au vent et les versants sous le vent propre aux îles tropicales soumises à l'alizé est ici particulièrement nette. Les températures sont le plus souvent modérées (25° de moyenne annuelle), tout en étant influencées dans le détail par la latitude, l'altitude et l'exposition au vent d'est. Elles varient peu dans l'année. C'est la pluviosité, et non les températures comme en Europe, qui détermine les saisons, avec une saison sèche (et plus fraîche) de mai à octobre et une saison humide (et plus chaude) de novembre à avril. Les pluies, globalement abondantes, sont ainsi saisonnières et mal réparties dans le temps. Elles sont aussi mal réparties dans l'espace, les précipitations augmentant avec l'altitude<sup>3</sup> et diminuant dans les zones abritées sous le vent. Les cyclones tropicaux naissent au sud de l'Équateur en saison chaude, épargnant ainsi presque toujours les Seychelles. Leur déplacement se fait d'est en ouest, mais la force de Coriolis dévie leurs trajectoires qui se trouvent ainsi incurvées vers le sud. S'accompagnant de vents violents, de pluies abondantes (avalasses), de raz de marée, ils causent de gros dégâts à la nature et aux biens et occasionnent parfois des morts.
- 7 Contrairement à Madagascar qui aurait « la couleur et la fertilité de la brique<sup>4</sup> », les sols des Mascareignes et des Seychelles sont globalement favorables aux cultures. C'est le cas des

sols bruns et des sols ferrallitiques des Mascareignes, des andosols d'altitude de La Réunion, de l'argile noire tropicale des fonds de vallée et des embouchures des cours d'eau des Seychelles. Il existe aussi des sols médiocres comme les sols pierreux de Rodrigues qui rappellent ceux de la côte ouest de La Réunion ou encore les sols sableux des îles basses. La faune et la flore des Mascareignes et des Seychelles se caractérisent par la fréquence de l'endémisme et l'abondance des formes singulières favorisées par l'isolement. Ont prospéré ainsi des espèces étranges comme des oiseaux sans ailes (dronte, dodo, solitaire de Rodrigues) aujourd'hui disparues, ou spécifiques comme les tortues terrestres géantes que l'on rencontre encore aux Seychelles et à Rodrigues. Des forêts originales poussent à La Réunion (tamarins des Hauts) ou encore aux Seychelles, dans l'île Praslin, où la vallée de Mai est, sur 25 ha, le sanctuaire d'un palmier endémique, le coco de mer (*Lodoicea maldivica*). Les paysages végétaux sont les plus divers, allant de la forêt ombrophile de La Réunion et des Seychelles aux étendues herbeuses (*cattle walk*) de Rodrigues ou des littoraux abrités, en passant par la forêt sèche des versants sous le vent, la végétation d'altitude de La Réunion, sans oublier la mangrove des côtes vaseuses des Seychelles et de l'île Maurice ou encore le cocotier qui vient à l'état naturel aux Seychelles.

- 8 Malgré l'isolement et l'étroitesse des territoires qui limitent le nombre d'espèces animales et végétales indigènes, Seychelles et Mascareignes sont riches d'une biodiversité exceptionnelle, notamment marine, avec d'importants récifs coralliens<sup>5</sup>, avec des îles basses qui attirent une très abondante avifaune, avec de nombreux sites de reproduction des tortues marines, avec une grande variété de mammifères marins... L'occupation humaine, en moins de quatre siècles, a multiplié les défrichements et les destructions<sup>6</sup> ainsi que les introductions d'animaux et de plantes qui menacent la biodiversité. Ainsi, à La Réunion, les espèces végétales exotiques sont presque trois fois plus nombreuses que les espèces indigènes. Enfin, les espaces insulaires sont particulièrement sensibles aux changements climatiques. Ces derniers devraient se traduire, en hypothèse moyenne selon les spécialistes, d'ici à 2100 dans l'océan Indien, par une augmentation des températures de 2,1°, des précipitations de 4%, et par une élévation du niveau de la mer de 0,35 mètre. Les régions côtières où se localisent la majorité de la population et les principaux équipements et les îles basses sont menacées de submersion tandis qu'on s'attend à des cyclones, peut-être pas plus fréquents, mais plus violents.

## Des créations de la colonisation

- 9 Les Mascareignes et les Seychelles étaient des îles désertes quand elles ont été découvertes par les Européens au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Hollandais, qui ont donné à Maurice le nom du *stathouder* Maurice de Nassau, s'implantent dans l'île de 1638 à 1657 et de 1664 à 1710. Ils ne s'y investissent guère : à leurs yeux, Maurice n'est qu'une annexe de la colonie de Batavia (Java) puis de celle du Cap.
- 10 La France porte d'abord ses efforts sur Madagascar où il y a des populations à évangéliser et de réelles potentialités économiques. Elle y crée le comptoir éphémère de Fort-Dauphin dont Bourbon (La Réunion), possession française depuis 1638, n'est qu'une « dépendance » occupée de façon épisodique jusqu'à son peuplement définitif en 1663. De Bourbon, elle étend sa domination sur les Mascareignes et les Seychelles. Les Hollandais en étant partis, elle occupe Maurice qu'elle rebaptise Ile de France en 1721. Elle prend possession de Rodrigues en 1735 et des Seychelles en 1756<sup>7</sup>. Mascareignes et Seychelles

sont mises en valeur dans le cadre d'une colonisation mercantile à base esclavagiste. Ce sont des créations de la colonisation.

- 11 Tout y est à faire et ce sera notamment l'œuvre de La Bourdonnais, gouverneur général de l'Île de France et de Bourbon entre 1735 et 1741. Il crée des infrastructures et des bâtiments, fait de l'Île de France où il s'installe l'arsenal et le centre commercial des Mascareignes tandis que Bourbon en sera le « grenier », fournissant des vivres, des soldats et des marins. Des concessions sont accordées à des colons venus d'Europe ou à des employés de la Compagnie des Indes, suzerain de la colonie. La traite des esclaves, à partir de Madagascar et de l'Afrique orientale et australe, fournit une main-d'œuvre abondante et bon marché. Entre 1670 et 1810, 72 000 Malgaches sont introduits aux Mascareignes, soit 45% des esclaves (160 000) importés durant cette période. Les deux îles s'adonnent à des cultures d'exportation à destination de l'Europe, le café surtout, lancé à partir de 1717, qui se fait une réputation internationale, et, secondairement, le coton, l'indigo, les épices, ces dernières plus particulièrement au cours de la période d'administration royale (1763-1790). Cependant, les superficies les plus vastes portent des cultures vivrières : maïs, aliment de base des esclaves, manioc, blé, riz... La canne à sucre, introduite par les Hollandais, ne sert encore qu'à la consommation locale de sucre et d'alcool (l'arack).
- 12 La population augmente rapidement. À Bourbon, elle passe de 1 171 personnes en 1714 à 8 289 en 1735, à 18 403 en 1758 et à 47 195 en 1788. Partie de plus bas, l'Île de France connaît une croissance démographique encore plus remarquable : 1 000 habitants seulement en 1735, mais 44 828 en 1788. Port-Louis est pour ainsi dire la seule ville de la zone avec 15 000 habitants en 1788, ayant triplé sa population en 20 ans (5 000 âmes en 1766). Elle doit son importance au commerce et aux activités militaires. Les esclaves constituent de loin la composante la plus nombreuse de la population. En 1788, ils sont à Bourbon 37 984 sur 47 195 habitants ; à l'Île de France 37 915 sur 44 828 personnes. Les propriétaires blancs, relativement peu nombreux, viennent pour la plupart des provinces maritimes de France. À noter le rôle non négligeable des pirates dans le peuplement des îles. Amnistiés, ils se muent en notables : en 1711, sur 109 chefs de famille à Bourbon, 29 sont d'anciens flibustiers. Une population libre de couleurs émerge, formée de métis, d'esclaves affranchis ou d'Indiens venus comme ouvriers dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 13 Les échanges commerciaux se font avec la France qui achète café et épices et vend armes et produits divers. Les navires de passage reliant le plus souvent l'Europe à l'Inde, les relations sont « étroites » avec cet ensemble (commerce d'Inde à Inde). Les échanges régionaux entre les îles de la zone sont les plus intenses. Les produits en provenance d'Europe ou des Indes arrivant à Bourbon transitent pour l'essentiel par Maurice. À l'inverse, Bourbon exporte des vivres vers cette île qui produit à peine un tiers de sa consommation<sup>8</sup>. Madagascar, terre de riziculture et d'élevage bovin, complète l'alimentation des îles.
- 14 La mise en valeur des Seychelles est plus ardue. La Bourdonnais voulait en faire une base navale au cœur de l'océan Indien ou un centre de culture des épices. À la fin de l'Ancien régime, tout cela reste embryonnaire. Un premier établissement se fait dans l'Île de Mahé en 1770, d'autres colons réunionnais s'installent aux Seychelles à la fin XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la population demeure encore infime : en 1788, on ne compte guère que 11 familles libres avec 219 esclaves, soit 250 personnes en tout, vivant principalement de prélèvements sur une nature particulièrement généreuse (cueillette, tortues...). Les Seychelles reçoivent des déportés politiques à partir des Mascareignes ou de la

métropole : ainsi, lors de la Révolution à La Réunion, des opposants politiques, mais aussi des « gens sans aveu », sont exilés aux Seychelles<sup>9</sup>. De même, des condamnés de l'affaire de la « machine infernale » sont envoyés dans l'archipel en 1801 avant d'être pour partie transférés à Anjouan en 1802.

## La rupture de l'unité politique et l'essor des plantations capitalistes

- 15 La rivalité franco-anglaise qui fait rage en Europe s'étend aussi aux colonies. La Révolution l'intensifie. Dans la mer des Indes, elle se traduit par la conquête des Seychelles et des Mascareignes par les Anglais. Au traité de Vienne, en 1815, l'unité politique des deux archipels est rompue. Maurice et les Seychelles deviennent anglaises ; La Réunion est rendue à la France. Restée pratiquement seule colonie française dans un océan Indien qui devient progressivement un « lac anglais », La Réunion est alors libérée de la tutelle politique et économique de l'île Maurice instaurée par La Bourdonnais.
- 16 Les deux îles se transforment et deviennent des « îles à sucre ». Sa colonie sucrière de Saint-Domingue devenant indépendante, la France a besoin de sucre. La Réunion va en produire. Plusieurs catastrophes climatiques (sécheresses, cyclones), notamment en 1806, ruinent l'économie caféière et facilitent la reconversion agricole de l'île. À Maurice, le sucre local obtient en 1825 les mêmes avantages que celui des colonies anglaises des *West Indies* aux Antilles, ce qui favorise son essor. Le sucre devient alors la principale richesse des Mascareignes et sa filière prend tous les aspects d'une production capitaliste, la canne à sucre étant cultivée dans de grandes plantations et transformée dans des usines de plus en plus modernes et puissantes.
- 17 Progressivement, les champs portant des cultures diverses, tant commerciales que vivrières, sont reconvertis en plantations sucrières. De grands domaines se constituent, accaparant les plus grandes surfaces et les meilleures terres, ne laissant à un grand nombre de petites exploitations que des terres étroites et marginales. L'agriculture des Mascareignes passe de la polyculture à la monoculture. À La Réunion, en 1860, la canne couvre 68% des terres cultivées tandis que le sucre représentait de 98 à 99,6% des ventes à l'extérieur.
- 18 Favorisée par les progrès technologiques, tant dans le domaine de l'alimentation en énergie des usines que dans celui de l'extraction du sucre de la canne, la production sucrière se développe : à l'île Maurice, elle passe de 484 tonnes de sucre en 1812 à 21 244 tonnes en 1826 ; elle atteint 100 000 tonnes en 1854 et 150 480 tonnes en 1861. À La Réunion, en dix ans, de 1820 à 1830, elle bondit de 500 à 17 600 tonnes ! Elle est de 22 000 tonnes en 1848 et culmine à 73 000 tonnes en 1860.
- 19 Se pose la question de la main-d'œuvre. Avec l'abolition de l'esclavage, en 1835 à l'île Maurice, en 1848 à La Réunion, les propriétaires craignent d'en manquer. Alors que les deux îles sont déjà bien peuplées, le recours à des travailleurs engagés, salariés sur contrat, est généralisé (*coolie trade*). Le mouvement est antérieur à l'abolition de l'esclavage : dès 1826, une ordonnance autorise le recrutement d'engagés en Inde. Les premiers d'entre eux arrivent à Bourbon en 1828, un an avant Maurice. Ces travailleurs arrivent de divers horizons, Afrique de l'Est, Madagascar, mais surtout de l'Inde (Malabars à La Réunion). La population connaît donc un brusque accroissement et un bouleversement de sa composition ethnique. Le nombre des habitants passe à Maurice de

181 000 en 1851 à 371 093 en 1901, à La Réunion de 103 000 en 1848 à 173 915 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La population d'origine indienne devient très majoritaire à Maurice et occupe une place importante à La Réunion. En 1851, on dénombre à Maurice 103 000 Créoles<sup>10</sup> et 78 000 Indiens. Dix ans plus tard, en 1861, si les Créoles sont au nombre de 117 000, les Indiens sont 192 000. À La Réunion, la proportion d'Indiens est moins forte : en 1860, on compte 64 000 Indiens (au lieu de 4 631 en 1848) et 135 600 Créoles. La composition de la société change. À la distinction jusqu'ici usitée de Blancs, esclaves et libres de couleur se substitue celle de Créoles et d'immigrants engagés récents auxquels s'ajoute l'immigration spontanée de commerçants indiens (Zarabes) et chinois.

- 20 La société reste très inégalitaire aux Mascareignes. Elle est dominée par de grandes familles blanches, grands propriétaires fonciers, usiniers, négociants, s'occupant de l'import-export, membres des professions libérales. Une mentalité nouvelle, capitaliste, apparaît, avec de sociétés anonymes dont les intérêts agricoles, industriels et commerciaux se diversifient et s'ouvrent à l'international. Cette « plantocratie » peu nombreuse vit en ville ou sur les plantations dans de belles villas créoles et tient les îles à sucre économiquement, politiquement, socialement. Les classes moyennes sont réduites (artisans, techniciens), alors que la masse de la population vit dans la pauvreté sinon la misère. Le sort fait aux engagés n'est pas très éloigné de celui réservé à l'esclave. De nombreux petits agriculteurs (petits propriétaires ou métayers appelés colons partiaires à La Réunion) sont insuffisamment pourvus de terres. Le système laisse à l'écart une nombreuse population flottante de métis, d'hommes de couleur, de « petits Blancs ». À La Réunion, à la veille de l'abolition de l'esclavage, les deux tiers de la population blanche étaient dans la misère et survivaient pour la plupart d'expédients.
- 21 Les Seychelles et Rodrigues, dépendances de Maurice, se tiennent à l'écart de cette évolution économique et démographique. Ici, pas de production sucrière ni d'immigration indienne massive. L'essentiel du peuplement provient de l'esclavage. Les esclaves provenaient surtout d'Afrique : lors de leur émancipation en 1835, on en libéra 6 521 dont 282 Malgaches, 3 924 Mozambicains, 2 231 Créoles... Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Seychelles produisent un peu de coton, avant de s'adonner aux plantations de cocotiers et de vanille en raison du manque de main-d'œuvre consécutivement à l'abolition de l'esclavage. Les Seychellois pratiquent aussi la pêche de façon artisanale. Utilisant leurs forêts, ils se lancent dans la construction de petits navires à partir de 1835. Malgré cette profusion d'activités, trop restreintes pour être rentables, ils restent à l'écart et vivent dans la misère. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la population s'élève à 19 528 habitants. Séparé de Maurice en 1908, l'archipel devient une colonie de la Couronne, avec un gouverneur particulier. Quant à Rodrigues, isolée à l'Est, elle reste vouée à l'agriculture vivrière et à une pêche artisanale de subsistance. Dépendant de l'île Maurice, elle ne compte alors que 1697 habitants.
- 22 Divers phénomènes et événements marquent les îles au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le domaine des communications, l'avènement des « navires à feu et à hélices » qui se substituent progressivement aux bateaux à voile assure une plus grande régularité et une capacité accrue aux transports maritimes. On peut désormais exporter de grandes quantités de produits agricoles vers l'Europe et importer les produits alimentaires qu'on ne cultive plus. L'ouverture du canal de Suez en 1869 raccourcit la durée des liaisons avec l'Europe tandis que la création de la compagnie des Messageries maritimes garantit une desserte régulière des îles. La conquête de Madagascar fait passer les autres îles françaises de l'océan Indien au second

plan et la priorité donnée par les Britanniques à la colonie du Cap amène un déclin relatif de Port-Louis. La situation est aggravée dans les îles par l'instabilité du marché du sucre, leur production étant concurrencée sur le plan intérieur par la culture de la betterave et sur le marché mondial par l'apparition de nouveaux pays producteurs plus performants comme Cuba. On tente alors une diversification des cultures, en direction des productions vivrières à Maurice et dans les cirques à La Réunion, sans grand succès, et vers les plantes à parfum (vétiver, ylang ylang, géranium) à La Réunion, sur les pentes sous le vent, avec un peu plus de réussite. Mais la misère et le sous-développement restent le lot quotidien de la majorité de la population, alimentant une émigration de Mauriciens vers Madagascar et l'Afrique du Sud et de Réunionnais vers Madagascar.

## À la recherche du développement

- 23 La décolonisation a pris à La Réunion une forme insolite et a été tardive à Maurice et aux Seychelles. En devenant département français en 1946, La Réunion s'est décolonisée par intégration à sa métropole au lieu de demander l'indépendance, voie habituellement suivie par les colonies. La colonisation assimilatrice d'une île déserte n'a pas permis l'émergence d'une conscience nationale réunionnaise. Sans parler de la population d'origine européenne pour laquelle la question ne se posait pas, les esclaves, venus d'horizons divers, revendiquaient, non pas une reconnaissance identitaire, mais la liberté, obtenue en 1848. De même, exploités et en butte au racisme, les nouveaux libres et les travailleurs engagés voulaient l'égalité des droits avec les Blancs et avec le peuple de France et non une « libération nationale ». D'où le choix de l'intégration. En 1982, la décentralisation érige La Réunion en Région, mettant fin à la revendication d'autonomie portée par le parti communiste réunionnais depuis 1959 dans le cadre de la rivalité Est-Ouest. La vague de décolonisation des années 1960 n'a atteint Maurice qu'en 1968 et les Seychelles qu'en 1976, dates respectives de l'indépendance de ces deux pays.
- 24 La construction d'une économie nationale a pris des voies opposées. Les Seychelles ont opté pour un régime socialiste, instauré un an après l'indépendance par un coup d'État. Elles ont vécu sous un régime de parti unique jusqu'en 1993, année où une nouvelle constitution rétablit la démocratie. L'économie est administrée, avec contrôle des prix, des changes, des permis d'importation, de l'octroi de devises... Le *Seychelles Marketing Board*, créé en 1984, détient le monopole d'importation des denrées essentielles. L'État encourage l'agriculture vivrière, procède à une réforme agraire en 1977 permettant la mise en valeur des propriétés sous-exploitées et crée des fermes d'État. Le Plan national de développement (1978-1982) se fixe deux priorités économiques, la pêche et l'agriculture et deux priorités sociales, l'éducation et le logement. L'État crée une banque (la *Seychelles Development Bank*) pour financer le développement. Il lance en 1995 une ambitieuse politique de tourisme de luxe et d'industrialisation malgré l'étroitesse de la population. Le pays s'endette. La politique monétaire maintient une roupie surévaluée qui favorise les importations, handicape les entreprises de production mais soutient le niveau de vie de la population. Celui-ci a progressé, en particulier dans le domaine social, santé, logement, éducation, pension de vieillesse. La dislocation de l'URSS a fait perdre au pays de son intérêt stratégique et la base idéologique de son développement. L'économie se libéralise avec la privatisation de certains biens d'État.
- 25 Maurice a emprunté, dès le départ, une voie radicalement différente. Elle passe pour un modèle de développement capitaliste. Après l'indépendance, l'accent est d'abord mis sur

le développement de l'économie sucrière assuré du débouché anglais. Entre 1971 et 1974, le prix du sucre est multiplié par 10. Les sucriers investissent cette manne dans l'industrie textile et le tourisme et l'État dans le financement d'un système de protection sociale compensant les bas salaires. Une zone franche d'exportation est créée en 1970 pour employer la main-d'œuvre disponible en raison de la croissance démographique. Mais l'industrialisation pour l'exportation est sensible à la conjoncture mondiale ; Maurice souffre non seulement des crises énergétiques de 1974 et de 1979, mais aussi de la concurrence asiatique. L'ajustement structurel imposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international au début des années 1980 réussit au prix de grands sacrifices sociaux. Le pays connaît deux décennies de croissance et a diversifié son économie, avec les trois piliers du sucre, de l'industrie textile et du tourisme, sans oublier le secteur *off shore* fondé notamment sur le marché indien.

- 26 La départementalisation de La Réunion devait apporter l'égalité sociale et le développement économique. Progressivement, on étend dans l'île les prestations sociales et familiales, la législation du travail, les aides sociales. Il a fallu cependant attendre 50 ans (1996) pour que le rattrapage du Smic métropolitain par le Smic réunionnais symbolise cette égalité sociale entre citoyens français, qu'ils vivent en Métropole ou à La Réunion. Mais si des décisions politiques améliorent la situation sociale, le développement économique ne se décreète pas et se révèle plus malaisé. Grâce aux crédits publics nationaux et européens, La Réunion est dotée d'une bonne infrastructure, d'équipements performants, de dizaines de milliers de logements. Les traitements, les salaires, les revenus sociaux dispensés soutiennent la consommation, satisfaite par des importations, et le développement d'une production locale. Dans le domaine agricole, comme à Maurice, l'intérêt se concentre d'abord sur la filière sucre, aux prix garantis. En rachetant de grands domaines qu'elle lotit, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) réalise une importante réforme agraire qui fait émerger une classe de moyens planteurs modernes. Il en résulte une consolidation de la production sucrière ainsi qu'une diversification des cultures et le développement d'un élevage moderne de bovins, de porcins, de volailles. Une industrie d'import-substitution, notamment une puissante industrie agro-alimentaire, apparaît au début des années 1970. Des services publics, puis privés étoffés et toute une économie résidentielle accompagnent l'élévation des niveaux de vie.
- 27 Ces politiques économiques divergentes ont cependant placé les trois pays ou entités sur la voie du développement. La démographie est maîtrisée : Seychelles, Maurice et La Réunion achèvent leur transition démographique. La population qui augmentait rapidement au milieu du siècle dernier en raison d'une natalité élevée et d'une mortalité, en particulier infantile, en baisse, ne s'accroît plus que modérément avec une natalité qui s'assagit. Aujourd'hui, les taux de natalité sont relativement faibles : 20‰ à La Réunion, 18‰ aux Seychelles, 17‰ à Maurice (47‰ aux Comores). Il en est de même pour l'indice synthétique de fécondité<sup>11</sup> qui est de 2,2 à La Réunion, de 2,09 aux Seychelles et de 2 à Maurice (5 à Madagascar). La mortalité est à un niveau bas, notamment la mortalité infantile : encore 17‰ à Maurice, mais 8‰ aux Seychelles et 5‰ seulement à La Réunion (84‰ à Madagascar). La population est en léger vieillissement : les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 24% des Mauriciens, 22% des Seychellois, 19% des Réunionnais (43% des Malgaches). Le taux d'accroissement de la population est modéré (0,56% en moyenne annuelle à Maurice, 1,4% à La Réunion et aux Seychelles au lieu de 2,6% aux Comores).

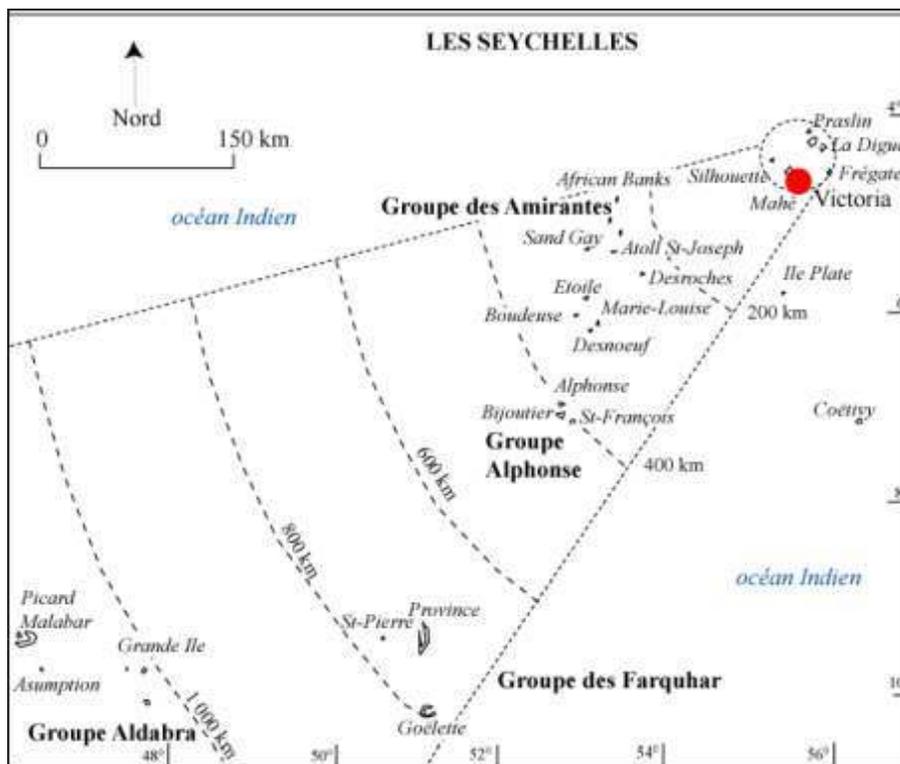
- 28 Le passage, en quelques décennies, d'une économie agricole à une économie tertiaire a provoqué une urbanisation accélérée. La croissance urbaine est forte aux Seychelles (+ 3,65% par an), ralentie à Maurice (+ 1,76%) et à La Réunion (+ 1,17%). La majorité de la population vit désormais dans les villes. Le taux d'urbanisation s'établit à 43% à Maurice, à 59% à La Réunion et à 66% aux Seychelles<sup>12</sup>. Les espaces bâtis grignotent les terres agricoles et empiètent sur les milieux naturels, phénomène d'autant plus préoccupant que les superficies insulaires sont étroites.
- 29 Comme c'est souvent le cas dans les îles, La Réunion, Maurice et les Seychelles présentent un bon niveau de développement. Le PIB par habitant atteint 8 130 dollars à Maurice, 10 270 aux Seychelles et 23 410 à La Réunion (440 à Madagascar)<sup>13</sup>. L'Indice de Développement Humain permet de s'affranchir des seules considérations économiques du PIB par habitant : celui de Maurice (0,779) est considéré comme moyen, celui des Seychelles (0,860) comme élevé ainsi que celui de La Réunion (0,881), alors que celui de Madagascar reste très bas (0,431). L'espérance de vie a augmenté et se tient à des niveaux avancés avec une vie moyenne de 73,8 ans aux Seychelles, de 73,1 ans à Maurice et de 78 ans à La Réunion (66,7 ans à Madagascar), alors que la moyenne mondiale est de 68 ans. Traduisant la tertiarisation des économies, la structure des produits intérieurs bruts est déséquilibrée. La part du secteur primaire se rapproche de celles des pays développés avec 3,5% du PIB et 8,4% de la population active à Maurice, 1,5% et 2,8% aux Seychelles, 1,5% et 5% à La Réunion. La part de l'industrie est plus variable : 26,6% du PIB et 26,8% de la population active à Maurice, forte de sa zone franche industrielle, 15,2% et 21,6% aux Seychelles en raison notamment de la conserverie de thons, 13,5% et 14,6% à La Réunion. Enfin, le tertiaire est partout dominant avec 69,9% du PIB et 64,8% de la population active à Maurice, 83,3% et 75,6% aux Seychelles, 85% et 84,4% à La Réunion.
- 30 Les relations économiques se font principalement avec les pays du Nord, en particulier avec l'Union européenne, ce qui va de soi pour La Réunion, en raison de son statut, ce qui est encouragé par les accords commerciaux liant l'Europe et ses anciennes colonies comme la convention de Lomé. Le sucre mauricien bénéficie d'un débouché garanti et d'un prix rémunérateur en Europe. Les conserves de thon des Seychelles ont un accès privilégié au marché européen. Il en est de même pour le textile de Maurice, qui peut aussi s'écouler sur le marché américain en vertu de l'AGO (African Growth Opportunity Act)<sup>14</sup>. Mais ces accords commerciaux préférentiels sont contraires aux dispositions de l'Organisation mondiale du commerce et leur existence est remise en cause. Aussi les îles regardent-elles davantage vers la région avec laquelle les relations s'étaient distendues au moment des indépendances. La coopération régionale s'est organisée au sein de la Commission de l'océan Indien créée en 1984 par Maurice, les Seychelles et Madagascar, à laquelle la France au titre de La Réunion et les Comores ont adhéré en 1986. La Commission de l'océan Indien met en œuvre des projets communs dans les domaines les plus divers (pêche, météorologie, environnement, santé, échanges commerciaux...), avec des financements principalement européens et français, en cours de diversification. La COI doit dépasser cette coopération fonctionnelle pour aller vers un espace indiaocéanique plus intégré, mais les disparités de développement de ses pays membres ne favorisent pas une vision commune. De plus les pays indépendants membres de la COI appartiennent à des organisations plus vastes comme la SADC (*South African Development Community*) ou le COMESA (*Common Market of Eastern and Southern Africa*). Cette multiappartenance est source de coûts et de complications, sans que des retombées positives ne soient réellement constatées.

- 31 L'intégration régionale est malaisée parce que les anciennes colonies échangent préférentiellement avec leurs anciennes métropoles, parce que les statuts politiques sont différents, parce que les économies en présence sont plus concurrentes que complémentaires. De fait, en dépit de nombreux traits communs, les archipels créoles de l'océan Indien se partagent entre trois entités dissemblables, le micro-État au territoire éclaté des Seychelles, la République de Maurice composée principalement de l'île Maurice et de Rodrigues, et La Réunion, département français d'outre-mer, région européenne ultrapériphérique.

## Les Seychelles, micro-État créole au cœur de l'océan Indien

- 32 Les 115 îles des Seychelles se dispersent en nébuleuse au cœur de l'océan Indien. Elles forment un petit État insulaire en développement de 455 km<sup>2</sup>, peuplé de 88 111 habitants selon le recensement de 2010. Ses ressources naturelles et humaines sont limitées. Nation maritime, le pays dispose cependant de la 25<sup>e</sup> zone économique exclusive la plus importante au monde, vaste de 1 336 559 km<sup>2</sup>, riche en ressources halieutiques.
- 33 C'est un État isolé, même si les Seychellois essaient de retourner cette situation en leur faveur, se déclarant être « à *mi-chemin de tout* » ! La côte de l'Afrique la plus proche (Somalie) est à 1200 km, Maurice à 1700, Bombay à 2700. Cette situation leur donne une importance stratégique : les Seychelles ont pendant longtemps accueilli un centre d'écoutes américain, ce qui n'empêchait nullement une présence militaire soviétique, indienne, chinoise ou française.
- 34 C'est un État éclaté : si les îles granitiques gravitent dans un rayon de moins de 50 km de l'île principale de Mahé, les autres îles en sont fort éloignées, comme Aldabra située à 1110 km au sud-ouest. Les Seychelles se partagent en deux groupes principaux, les îles granitiques intérieures (244 km<sup>2</sup>) et les îles coralliennes extérieures (211 km<sup>2</sup>). Les îles granitiques présentent, on le sait, des paysages accidentés : ainsi dans l'île de Mahé, le Morne seychellois culmine à 905 mètres, mais comme il ne se tient qu'à 3 km des côtes, les pentes sont escarpées. Les îles basses coralliennes se regroupent en quatre ensembles : Amirantes et Alphonse au sud-ouest, Farquhar et Aldabra encore plus loin. Elles manquent d'eau et de sols. Au total, seuls 180 km<sup>2</sup> seulement sont exploitables, ce qui témoigne encore de l'étroitesse des espaces.
- 35 Les Seychelles, en raison de la proximité de l'Équateur, se tiennent en dehors des trajectoires habituelles des cyclones tropicaux. Elles bénéficient d'un climat équatorial océanique agréable, avec des températures variant entre 24° et 32° toute l'année. C'est le pays de la « mousson » : les deux saisons sont celle de la mousson du nord-ouest (décembre à mars) et celle de la mousson du sud-est (mai à octobre) séparées par deux courtes intersaisons. Leur flore et leur faune originales ont valu aux Seychelles une double inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO pour la Vallée de mai (coco de mer) en 1972 et l'atoll d'Aldabra (tortues) en 1982.

Figure 1



Laurence Buzenot

- 36 L'isolement explique le peuplement tardif de l'archipel. Connues sans doute des navigateurs arabes depuis le IX<sup>e</sup> siècle, les Seychelles sont découvertes en 1502 par Vasco de Gama (Amirantes). Si, en 1742, La Bourdonnais songe à y établir une colonie agricole, la prise de possession par la France ne date que de 1756. Les premiers colons arrivent en 1770 à Mahé où, en 1786, il n'y a qu'une petite garnison, 4 habitants et une centaine d'esclaves ; à Praslin vivent 1 habitant et 12 esclaves. Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, corsaires français et marine anglaise se sont affrontés aux Seychelles, occupées par les Anglais en 1811 et devenues une dépendance de Maurice. Elles comptent alors 4 000 habitants. Restées à l'écart de l'immigration indienne, les Seychelles forment une société créole très métissée et catholique. Cette société reste aujourd'hui dominée par une oligarchie blanche formée de descendants de planteurs ou de corsaires. Une partie du pouvoir est aux mains de personnes ayant émigré à la fin de la seconde Guerre Mondiale vers la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Zimbabwe ou le Kenya. De retour au pays, elles occupent souvent des places importantes dans l'État et ne parlent pas toujours français, pourtant une des trois langues officielles du pays avec l'anglais et le créole.
- 37 La population des Seychelles s'accroît plus que modérément, ayant terminé sa transition démographique, commencée au lendemain de la guerre<sup>15</sup>. Au recensement de 2010, on a dénombré 88 111 habitants. La capitale Victoria est peuplée de 27 344 âmes. Une dizaine d'îles seulement ont des occupants permanents : les trois plus grandes regroupent la presque totalité de la population : Mahé (87,3%), Praslin (8,7%), La Digue (2%). Les autres îles abritent des travailleurs, parfois temporaires, dans les secteurs du tourisme, de la conservation de la nature ou de l'agriculture.

- 38 Ayant choisi un an après l'indépendance un régime socialiste imité de celui de Cuba, les Seychelles ont un niveau de vie et un développement social élevés. En 2010 leur PIB par habitant est le plus élevé d'Afrique derrière celui de la Guinée équatoriale, pays exportateur de pétrole, ce qui les fait figurer parmi les neuf pays à revenu intermédiaire supérieur. L'indice mondial de développement humain des Nations Unies situe les Seychelles en 2009 à la 57<sup>e</sup> place, au même niveau que beaucoup de pays développés. 27% du budget sont consacrés à la santé et à l'éducation. Le taux de mortalité des moins de 5 ans est l'un des plus bas du monde ; le taux d'alphabétisation s'élève à 96% et on compte 0,95 ligne téléphonique par personne.
- 39 Cette politique sociale est portée par une économie dynamique, longtemps étatisée et par l'aide extérieure. Le PIB a été multiplié par 8 en 20 ans Depuis l'indépendance, les Seychelles sont passées d'une économie agricole dominée par l'industrie du coprah à une économie fondée sur le tourisme et la pêche. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, les services y occupent une place sans cesse croissante.
- 40 Le relief accidenté et les sols pauvres ne laissent aux Seychelles que 6 000 ha de terres cultivables. L'agriculture coloniale se replie<sup>16</sup>. La nouvelle économie agricole socialiste met l'accent sur les productions vivrières. Aujourd'hui, seuls 600 ha sont cultivés, dont 200 ha en agriculture intensive.
- 41 D'après le recensement agricole de 2012, on compte 752 exploitations agricoles<sup>17</sup>. La plupart d'entre elles sont petites, ayant moins d'un hectare de superficie moyenne. 67% des parcelles sont utilisées pour l'arboriculture et les cultures associées annuelles. La production nationale permet une assez bonne couverture de la demande : 80% pour les fruits et légumes, 60% pour la viande. Toutefois, les Seychelles restent très dépendantes de l'importation de produits alimentaires, notamment pour le riz.
- 42 Le tourisme a pris le relais de l'agriculture à partir de 1972. Alors que dans les années 1950, seuls deux bateaux par mois reliaient Victoria et Londres, l'ouverture, en 1971, de l'aéroport international met fin à l'enclavement des Seychelles et lance l'activité touristique. Le nombre de touristes quintuple en un an, passant de 3 000 en 1971 à 15 000 en 1972. Ils sont 78 800 en 1979. La baisse de la fréquentation au début des années 1980 amène l'État à relancer le tourisme au milieu de cette décennie. Le nombre de touristes a repris sa progression jusqu'en 1995 (130 000), puis a stagné car des destinations concurrentes (Maurice, Maldives) proposent des services de meilleure qualité et à moindres coûts. Ces dix dernières années, avec la diversification des produits (écotourisme), la rénovation des hôtels existants et la création de nouveaux établissements, la fréquentation s'est intensifiée pour atteindre, en 2011, le chiffre record de 190 000 touristes. La plus grande part (60%) vient de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et d'Italie<sup>18</sup>. Le tourisme contribue pour 25% au PIB seychellois et fournit 15% des emplois directs.
- 43 La pêche constitue le deuxième pilier de l'économie. Les Seychellois figurent parmi les plus gros consommateurs de produits de la mer avec 65 kg par habitant et par an. Ils pratiquent surtout la pêche artisanale d'espèces essentiellement démersales. En 2011, 1 700 pêcheurs en ont ramené 5 000 tonnes. Les Seychellois s'orientent aussi vers une pêche semi industrielle à la *long line* du thon et d'autres espèces pélagiques. La pêche industrielle s'est développée à partir des années 1980 et concerne essentiellement des navires thoniers étrangers, principalement européens (espagnols et français)<sup>19</sup>. Les captures débarquées se sont élevées à 389 256 tonnes en 2006, faisant de Victoria le

principal port de transbordement de thon de l'océan Indien et alimentant la conserverie *Indian Ocean Tuna Ltd.* Produisant 80 000 tonnes, celle-ci fournit le marché européen à hauteur de 12% de ses besoins en conserves de thon. Détenue depuis 1995 à 60% par l'américain Heinz, c'est, avec 2 500 employés, le plus gros employeur privé seychellois. L'aquaculture est d'un développement plus récent et concerne essentiellement les crevettes et les coquillages. Le secteur de la pêche fournit quelque 6 000 emplois directs et indirects, soit 17% des emplois seychellois.

- 44 L'économie seychelloise s'est diversifiée en développant le secteur des services. A partir de 1994, les Seychelles ont voulu utiliser leur positionnement stratégique afin de constituer une plateforme de redistribution vers les marchés africains. Elles se sont lancées dans le transport de pétrole avec plusieurs pétroliers en service dans le monde. Elles ont créé une zone franche (*Seychelles International Trade Zone*) destinée au transbordement, à la distribution et à la transformation de produits exportés, dont la conserverie de thon constitue le fleuron. Un Centre international d'affaires et un Centre de services financiers internationaux<sup>20</sup> s'appuient sur un fuseau horaire favorable, un environnement multilingue, une bonne desserte par les télécommunications, l'appartenance à la SADC, au COMESA et à la COI. Mais les résultats sont plutôt décevants.
- 45 Quoi qu'il en soit, la croissance économique a provoqué la création de nombreux emplois. La population active employée passe de 13 761 personnes en 1960 à 39 560 en 2009. Le chômage est presque inconnu (5%) et le pays a dû faire appel à des travailleurs étrangers (9 000), notamment dans la construction, la conserverie de thon et les hôtels. Il doit aussi importer des matières premières, des matériaux de construction, des équipements divers. Il en résulte une faible compétitivité des Seychelles qui doit rechercher des marchés de niche. Le déficit de la balance commerciale, apparu en 1958, s'approfondit rapidement et, sans que son évolution ne soit linéaire, atteint 317 millions de dollars en 2012, année où les importations se chiffrent à 833 M\$ et les exportations à 516 M\$. En 2011, ces dernières sont constituées principalement de conserves de thon (95% de la valeur du total des exportations), de farine de poisson, de poissons frais et surgelés. Les clients les plus importants sont le Royaume Uni, la France et l'Italie. Dans les importations, on trouve surtout des carburants, des matériels mécaniques et de transports, des produits alimentaires, des animaux vivants et des biens manufacturés. Elles proviennent notamment des Émirats arabes unis, de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Royaume Uni et de la France.
- 46 La libéralisation politique de 1991 est allée de pair avec la libéralisation économique. Les problèmes structurels apparaissent avec les années 1990. Pour des raisons internes et externes, la situation financière s'est dégradée, mettant le pays en quasi-faillite financière. L'omnipotence de l'État dans l'économie freine les initiatives; la croissance des dépenses publiques aggrave le déficit budgétaire. Un programme de réformes macro-économiques est lancé en 2003, comportant une impopulaire réforme fiscale (*General Sales Tax*), une réforme de la protection sociale, un processus de libéralisation et de privatisation. Le secteur public tend à occuper moins de place dans les affaires. Ces réformes sont accélérées en 2005, année où est constatée pour la première fois un excédent budgétaire en raison de bonnes rentrées fiscales. Les Seychelles entreprennent de renégocier leur dette avec le Fonds monétaire international (FMI), le Club de Paris et les banques commerciales. En 2008, la crise monétaire et économique mondiale oblige les Seychelles à s'engager dans un programme de réformes soutenu par le FMI. Les résultats sont encourageants, même si la dévaluation de la roupie a relancé l'inflation (0% en 2010,

+ 5,8 % en 2012). Mais la croissance redémarre passant de 0,5% en 2009 à 6,2% en 2010 et à 4,9% en 2011.

- 47 L'image et l'économie des Seychelles, laquelle est fondée sur le tourisme et la pêche, doivent beaucoup à la biodiversité. L'exploitation coloniale (guano), le développement touristique, l'augmentation de la population et l'urbanisation (comblement de zones récifales pour les terre-pleins du port de Victoria, de l'aéroport international et de la voie rapide le reliant à Victoria...) tendent à mettre à mal les écosystèmes. Depuis longtemps, le pays s'est lancé dans la conservation de la biodiversité et dans la protection de l'environnement. Les Seychelles veulent être un modèle en ce domaine. Elles sont signataires en 1977 de la Convention internationale sur le commerce des espèces menacées et en 1980 de la Convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel mondial, ainsi que de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique... En 1990 fut lancé le premier plan de gestion de l'environnement des Seychelles qui fait autorité au plan mondial et comporte plus de 60 projets environnementaux prioritaires concernant l'eau, le drainage, la pêche, le contrôle de la pollution, la protection côtière, l'information et l'éducation environnementales, les parcs nationaux, la conservation de la biodiversité. Un nouveau Plan 2000-2010 est mis en œuvre avec des bailleurs de fonds seychellois et étrangers. Récemment a été élaborée la stratégie de développement durable des Seychelles 2011-2020 qui retient 13 champs thématiques, dont l'énergie et les transports, le changement climatique, la biodiversité et le développement humain. En 2011, le gouvernement a décidé la protection de nouvelles zones dans l'archipel : ainsi plus de la moitié (50,59%) du territoire des Seychelles est protégée par la loi. À quoi s'ajoutent 228 km<sup>2</sup> de mer, classés comme parcs marins nationaux.

## Maurice, une « Inde d'outre-mer » ?

- 48 Comme les Seychelles, Maurice s'est hissée parmi les pays situés dans la tranche supérieure des revenus intermédiaires. Le PIB par habitant a connu une croissance forte et quasi continue, passant de 1 500 dollars au début des années 1980 à 8 130 dollars en 2012. Le pays veut être un modèle pour les Petits États insulaires en développement (PEID). D'une superficie de 2 040 km<sup>2</sup>, il est composé de l'île Maurice, vaste de 1 865 km<sup>2</sup>, soit 91% du total, de Rodrigues ainsi que des archipels de Cargados Carajos (Saint-Brandon) et de Agaléga. Sa population atteint 1 286 340 habitants en 2011, ce qui en fait un des pays les plus densément peuplés au monde avec 630 habitants par km<sup>2</sup>.
- 49 Ancienne colonie française puis anglaise, Maurice doit sa suprématie dans les Mascareignes à des conditions naturelles favorables à l'agriculture et à la vie maritime. Issue d'un volcanisme ancien datant de 7 à 10 millions d'années, l'île bénéficie d'un relief modéré, façonné par une assez longue érosion. Ce relief est constitué principalement d'un plateau central se tenant en dessous de 600 mètres d'altitude, hérissé sur ses bords de chicots montagneux. Il culmine à 828 mètres au Piton de la Petite Rivière Noire qui s'élève dans la partie méridionale de l'île. Une plaine aux calmes horizons couvre la partie nord de l'île. Des baies forment des havres naturels comme Grand Port au Sud-Est et Port-Louis au Nord-Ouest. Des récifs coralliens présentés comme la troisième plus grande barrière de corail du monde entourent l'île, isolant un lagon et protégeant 150 km de plages de sable blanc, bordées de cocotiers et de filaos.

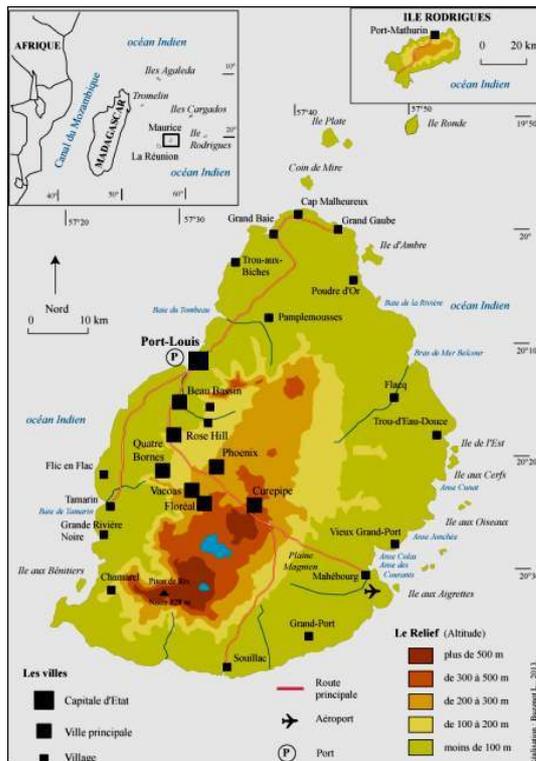
- 50 Située près du tropique du Capricorne au milieu d'étendues océaniques, l'île Maurice a un climat tropical maritime, chaud et humide. Alors que les Seychelles sont le pays de la mousson, Maurice est soumise au régime d'alizé qui souffle du sud-est. Elle se trouve sur la trajectoire des cyclones tropicaux qui peuvent causer des ravages entre décembre et avril.
- 51 Colonie française de 1721 à 1815, Maurice est devenue une « île à sucre » anglaise, tandis que La Réunion restait française. Outre cette rupture de l'unité politique des Mascareignes, le fait majeur est l'importance de l'immigration indienne dans ces îles et, plus particulièrement, dans l'île Maurice. Mais la présence indienne aux Mascareignes a été très antérieure au *coolie trade*. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des travailleurs libres en provenance de l'Inde viennent exercer dans l'île de France des métiers variés. À Port-Louis, dès 1781, un faubourg de la ville devient le « Camp des Malabars ». De même l'appel aux travailleurs engagés a été antérieur à la libération des esclaves. Il n'en reste pas moins que l'abolition de l'esclavage à Maurice annoncé dès 1833 a poussé les planteurs avides de main-d'œuvre bon marché à recruter des *hill coolies* parmi les populations de castes inférieures et tribales de l'Inde. De 1834 à 1838 sont ainsi venus quelque 25 000 travailleurs confinés dans des camps et quasiment traités en esclaves. Les protestations fusèrent tant en Inde qu'en Angleterre devant ces pratiques provoquant en 1842 l'adoption d'un statut du migrant. Le *coolie trade* change alors de volume. Entre 1834 et 1907, 450 000 travailleurs indiens entrent à Maurice. Même si 170 000 repartent pour l'Inde, la composition de la population mauricienne est bouleversée. Vers 1825, Maurice est une île afro-malgache. En moins de 40 ans, la voilà devenue une île asiatique. En 1835, les Indiens représentaient 20% de la population totale ; en 1845, un tiers ; en 1861, deux tiers. Les immigrants embarquent majoritairement de Calcutta et de Madras, mais aussi de Bombay... Cette diversité de l'origine géographique se retrouve dans la mosaïque ethnoculturelle mauricienne. Grâce à ces travailleurs indiens, Maurice troque sa vocation commerciale et maritime contre une vocation terrienne et sucrière. Elle est alors la première productrice de sucre du monde, avec 6% du total mondial entre 1855 et 1865. La crise du sucre à partir de 1880 amène les propriétaires à morceler certaines parcelles difficiles à mettre en valeur selon le mode du faire-valoir direct. Des Indiens se portent acquéreurs de ces lots sur lesquels ils forment des villages de petits planteurs. Ils poursuivent leur ascension socio-économique jusqu'à prendre le contrôle de la société qu'ils indianisent. « *L'itinéraire des Indiens ne s'arrêta pas après ce premier cheminement du camp au village. Ils allèrent ensuite du village à la ville en accédant par l'éducation aux classes moyennes puis au pouvoir politique qu'ils dominent largement à Maurice actuellement* » (Benoît). Maurice est devenue une « Inde d'outre-mer ».
- 52 La population est composée d'environ 68% d'Indo-mauriciens, de 27% de Créoles (Africains et métis), de 3% de Sino-mauriciens et de 2% de Franco-mauriciens : si sa composante indienne est majoritaire, elle n'en constitue pas moins une mosaïque ethnique. Il en résulte une grande variété religieuse, culturelle et linguistique que l'on retrouve dans les cérémonies, les fêtes, la musique, la cuisine, la littérature, le folklore... Parmi les religions, l'hindouisme domine avec 49% en 2011, suivi par le christianisme (32%), l'islam (17%), le bouddhisme et les religions chinoises (0,4%)... La langue la plus parlée (80%) est le créole mauricien, qui dérive du français enrichi d'apports divers. L'anglais (1%), généralement considéré comme la langue officielle du pays, est celle des administrations, de la justice, des affaires... Le français gagne du terrain, étant la langue la mieux comprise (57%) et parlée (15%) après le créole. Les langues asiatiques complètent

la mosaïque linguistique insulaire : bhojpuri (12,1%), hindi, tamoul, telugu, ourdou, hakka. Au plan culturel, Maurice abrite un Secrétariat général de la langue hindi et le Centre Mahatma Gandhi. L'Inde a financé le Centre de conférences des Pailles près de Port-Louis. Plus globalement, elle a créé un organisme, la GOPIO (*Global Organization for People of Indian Origin*) qui donne la nationalité indienne à des personnes d'origine indienne de la 3<sup>e</sup> ou de la 4<sup>e</sup> génération, ce qui intègre davantage la diaspora mondiale à l'Inde : Maurice y prend toute sa part.

- 53 Les 1 286 340 habitants de la République de Maurice vivent pour 1 248 129 d'entre eux dans l'île Maurice proprement dite, pour 37 922 dans l'île Rodrigues et pour 289 à Agalega et à Saint-Brandon. La capitale Port-Louis compte 118 431 âmes, mais la zone la plus urbanisée se trouve dans la partie nord-ouest du plateau central avec Vacoas-Phoenix (104 271 hab.), Beau-Bassin Rose-Hill (103 098 hab.), Curepipe (77 466 hab.) et Quatre-Bornes (71 633 hab.). Maurice a terminé sa transition démographique et sa population ne s'accroît plus que faiblement en raison d'une faible natalité.
- 54 Dans la recherche du développement, Maurice est sur la bonne voie. La Banque mondiale classe le pays parmi la quinzaine d'États qui sont sortis de la pauvreté en moins de trente ans. De même, le niveau de développement social et humain situe le pays parmi les tous premiers du continent africain. Ainsi, en 2011, Maurice occupe le 3<sup>e</sup> rang en Afrique pour ce qui est de l'indice de développement humain et le 78<sup>e</sup> sur 187 pays dans le monde. Le pays dispose d'un système complet de protection sociale dont il doit cependant améliorer l'efficacité. Et si tous les enfants accèdent à l'école primaire, les dépenses d'éducation stagnent en proportion du PIB ; elles restent relativement faibles en comparaison de celles d'autres pays à développement humain élevé. Le manque de ressources humaines qualifiées est souvent présenté comme un frein à la compétitivité du pays.
- 55 Pourtant, l'économie mauricienne est classée parmi les plus prospères et les plus compétitives d'Afrique. On a pu parler de « miracle mauricien ». La croissance économique est en effet remarquable sur la durée. La croissance annuelle moyenne du PIB mauricien s'élève à près de 7,5% dans la deuxième moitié des années 1980, à 5% sur la décennie 1990 et au début des années 2000. Elle reste forte malgré la crise mondiale : tombé à 3% en 2009 avec la crise, le taux de croissance rebondit à 4,2% en 2010 et se tient à 3,9% en 2011 et à 3,2% en 2012. Le taux d'inflation relativement élevé de 2,9% en 2010, de 6,5% en 2011 et de 4,3% en 2012 obère cependant le pouvoir d'achat. En revanche, le taux de chômage s'établit à 7,9%, celui de l'endettement à 63% du PIB et le déficit budgétaire à 4,6% du PIB en 2012 : à l'exception de l'inflation, Maurice possède des fondamentaux à faire rêver les pays européens en butte à la crise des dettes souveraines.
- 56 La forte croissance de l'économie repose, on le sait, sur trois piliers : le sucre, la zone franche d'exportation et le tourisme. Dépendante de la production de sucre au moment de son indépendance, Maurice a réussi à diversifier son économie. Aujourd'hui, avec 3,5% du PIB (2011), le poids du secteur primaire a reculé. La filière sucrière anticipe la baisse annoncée des profits par une mécanisation accrue qui réduit l'emploi. En raison du relief peu marqué, les terres arables couvrent la moitié du territoire, ce qui permet à Maurice de produire 430 000 tonnes de sucre en 2011, contre moins de 200 000 pour La Réunion.
- 57 La zone franche est créée en 1971, transformant progressivement Maurice en NPI. À côté des industriels locaux on trouve des Hongkongais, des Français, des Sud-africains et des Taïwanais. Le plein emploi, atteint en 1988, sort une grande partie de la population de la pauvreté<sup>21</sup>. Soucieux de passer d'une industrie intensive en main-d'œuvre (textile) à des

industries à plus forte valeur ajoutée et à plus grande intensité capitaliste, les Mauriciens se tournent vers les industries électroniques et informatiques, ou encore celles de la maroquinerie, de la joaillerie et des jouets. Pour ce faire, le pays manque de main-d'œuvre qualifiée et de technologies, mais ses atouts sont indéniables : des infrastructures de qualité (port, aéroport, électricité, routes...), un bon système de santé, une main-d'œuvre peu coûteuse et bilingue, des avantages financiers et fiscaux, la stabilité politique ainsi qu'un accès privilégié aux marchés européen et américain<sup>22</sup>.

Figure 2



- 58 Maurice est devenue une destination touristique réputée. Elle a accueilli 15 600 touristes en 1968, 240 000 en 1988, 964 642 en 2011. Même s'il forme 10% de la population active employée et 8% du PIB, le tourisme est freiné dans son développement par les insuffisances de la desserte aérienne, la raréfaction des sites pouvant recevoir de nouveaux équipements et un renchérissement des coûts. 75% des touristes proviennent d'Europe et de La Réunion. Sur le modèle de Singapour et de Dubaï, Maurice veut attirer les touristes en devenant un paradis du shopping, une *duty free island*. L'accent est mis aussi sur l'exploitation des nouveaux marchés tels que l'Inde et la Chine et sur la promotion conjointe des îles du sud-ouest de l'océan Indien en tant que destination (les « îles Vanille »).
- 59 Soucieuse de diversifier son économie, Maurice a développé des services financiers opérant tant sur le terrain domestique que dans les activités extraterritoriales (*offshore*). Ils fournissent de nombreux emplois bien rémunérés et représentent le deuxième poste du PIB avec 11%<sup>23</sup>. Une vingtaine de banques gèrent quelque 100 milliards de dollars. Maurice est devenue la troisième place boursière en Afrique après Johannesburg et Le Caire<sup>24</sup>.

- 60 Le développement de ces services financiers repose principalement sur les relations économiques et diplomatiques avec l'Inde, pays le plus influent à Maurice. La population mauricienne en est, on l'a vu, de façon très majoritaire, originaire et les échanges entre les deux pays sont anciens, à la fois économiques, culturels, familiaux, sentimentaux. Maurice importe de l'Inde 70% du fil utilisé comme matière première par son industrie textile. Elle est le plus gros exportateur de capitaux vers l'Inde alors que son économie représente à peine un centième de celle du sous-continent. Le traité de non-double imposition avec ce pays permet à des Indiens non-résidents à Maurice d'utiliser des sociétés écrans pour échapper à la fiscalité. D'avril 2000 à décembre 2011, 62,5 milliards de dollars représentant 39% du total des investissements directs étrangers en Inde ont transité par Maurice !
- 61 Excentrée par rapport aux grands marchés du « Nord », Maurice cherche à devenir une charnière entre l'Afrique et l'Asie et à polariser la région du sud-ouest de l'océan Indien à son profit afin de devenir, dans le « système-monde », un centre relais. Elle a ainsi créé un port franc, devenu à la fois une plateforme régionale pour la distribution et le stockage, un centre régional de petite transformation, un centre de transbordement et d'autres opérations maritimes. Le port de Port-Louis constitue le principal *hub* de la région et représente 2% du PIB mauricien, mais il est congestionné et sous-numérisé par rapport à Port-Réunion. En concurrence avec Victoria, il a aussi développé un *sea-food hub* afin d'attirer le débarquement et la valorisation des produits de la mer (chambres froides, transformation avant exportation des ressources halieutiques).
- 62 Maurice veut faire des Tic le « cinquième pilier » de son économie après le sucre, le textile, le tourisme et les services financiers. Là encore, le pays s'inspire du modèle singapourien afin de se transformer en « Cyber île » et de se positionner comme plateforme technologique internationale où s'implanteraient les opérateurs étrangers. La coopération entre Maurice et l'Inde est active en ce domaine : l'Inde a financé la cyber cité et forme des informaticiens mauriciens.
- 63 Maurice est une petite économie insulaire ouverte sur l'extérieur et comme telle, vulnérable car sensible aux fluctuations de l'environnement économique mondial. C'est le cas du sucre dont le débouché européen devient moins rémunérateur ; c'est celui de l'industrie confrontée à la concurrence asiatique ou malgache dans ses exportations à forte intensité de main-d'œuvre ; c'est, enfin, celui du tourisme soumis à la concurrence de destinations moins chères. Dans son ensemble, l'économie souffre d'une trop grande dépendance de l'Europe dont la quasi-récession retentit sur le rythme de croissance de l'île. C'est pourquoi tout en défendant ses positions sur ses marchés traditionnels (Europe et États-Unis) Maurice cherche à s'implanter dans les pays émergents (Inde, Chine et Afrique) et à attirer des investissements directs qui en sont originaires. Désormais, les investissements asiatiques sont plus importants que ceux en provenance d'Europe.
- 64 Il est très urbanisée et en forte croissance économique, Maurice subit de fortes pressions environnementales. Afin de rattraper son retard dans la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et du changement climatique, en 2008, le pays valide le programme Maurice Île Durable (MID). Il s'agit essentiellement de maîtriser la demande d'énergie, de faire appel aux énergies renouvelables (bagasse pour la production d'électricité et chauffe-eau solaires) et de réduire la dépendance du pétrole importé.
- 65 Maurice comprend non seulement l'île principale mais aussi Rodrigues, située à 560 km à l'est, Cargados Carajos (Saint-Brandon), à 430 km au nord-est et Agaléga à environ

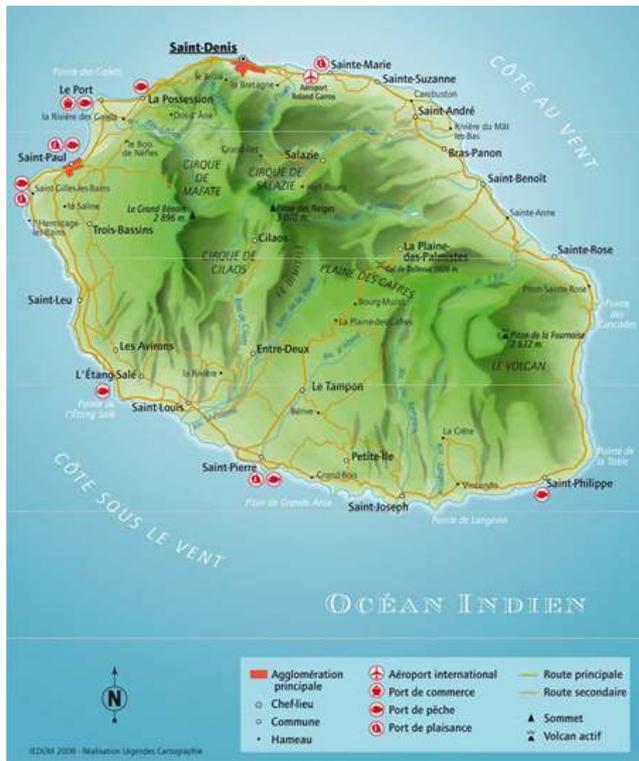
1000 km au nord, pas trop loin des Seychelles. D'origine volcanique, formée il y a 1,8 million d'années, ce qui en fait la plus jeune des trois îles de l'archipel des Mascareignes, Rodrigues, vaste de 109 km<sup>2</sup>, est entourée d'un lagon deux fois plus étendu que les terres émergées. C'est une île étirée d'ouest en est dont le relief, constitué d'une arête centrale de hautes collines, culmine au Mont Limon à 398 mètres. Une plaine karstique formée de grès d'origine corallienne, au sous-sol creusé de nombreuses cavernes, occupe sur 10 km<sup>2</sup> la partie sud-ouest de l'île. Reconnue par les Portugais en 1528, Rodrigues est occupée définitivement par les Français, administrée depuis l'île Maurice qu'elle suit quand celle-ci est intégrée à l'empire britannique. Malgré l'installation de quelques colons français, d'Indiens et d'esclaves africains et malgaches, l'île riche en tortues géantes et en eau potable qui ravitaillait les navires de passage a toujours connu une économie de subsistance. Elle est restée à l'écart de l'immigration engagiste indienne ; sa population très majoritairement créole est chrétienne à 95%. Partie intégrante de la République de Maurice, elle jouit d'un statut d'autonomie depuis 2002. Elle tente de développer son économie en se fondant sur la pêche, l'agriculture et le tourisme. Sa population s'élève à 38 000 habitants et sa capitale est la petite ville de Port-Mathurin.

- 66 Les îles Cargados Carajos et Agaléga ne couvrent au total que 71,2 km<sup>2</sup>. Iles coralliennes basses (entre 2 et 4 mètres d'altitude), elles sont couvertes de filaos et de cocotiers et abritent une abondante faune d'oiseaux de mer. Une vingtaine d'îlots forment Cargados Carajos, dont les activités, pas toujours pérennes, se résument à la pêche et au ramassage de guano. Agaléga, composée de deux îles séparées par un haut fond « guéable à marée basse », produit de l'huile de coprah et s'adonne à la pêche. La population totale de toutes ces îles ne dépasse pas 300 habitants.

## La Réunion, département français d'Outre-mer, région européenne ultrapériphérique

- 67 Si Maurice peut être considérée comme une « Inde d'outre-mer », La Réunion fait juridiquement partie de la France d'outre-mer. Département français, elle a aussi le statut de région ultrapériphérique de l'Union européenne. Faisant partie des pays développés, elle constitue comme une enclave « occidentale » dans la partie ouest de l'océan Indien.

Figure 3. La Réunion



Bernard Rémy

- 68 Montagne dans la mer, La Réunion culmine à 3070 mètres au piton des Neiges, étant plus élevée que Madagascar. Vue de loin, elle découpe sur le ciel son profil de tronc de cône dédoublé. L'ensellement de la plaine des Cafres, à 1600 mètres, sépare deux massifs : au nord-ouest, celui du piton des Neiges, échancre par trois profondes cavités aux bords raides, les cirques. Au sud-est, celui du piton de la Fournaise, volcan encore en activité, haut de 2628 mètres. De longues pentes (des planèzes) striées de ravines et de rivières s'inclinent vers l'océan. Les rares plaines (6% de la surface) ne sont le plus souvent que des constructions alluviales au débouché des rivières surgies des cirques (Champ Borne, plaine des Galets, plaine du Gol). À l'instar des autres îles Mascareignes, La Réunion est d'origine volcanique, posée sur un plancher océanique à 4000 mètres de profondeur, surgie des flots il y a environ 3 millions d'années.
- 69 Comme à l'île Maurice, le climat est tropical maritime, chaud et humide, soumis au régime de l'alizé et à la menace des cyclones. Le relief et l'exposition au vent d'est dominant provoquent une variété climatique étonnante dans une petite île de 2 512 km<sup>2</sup>, représentant la moitié de la superficie d'un département français moyen. On trouve ainsi la côte au vent, chaude et humide, la côte sous le vent plus chaude et plus sèche, et toute une gamme de climats tropicaux d'altitude, plus frais. Ces microclimats déterminent autant de milieux biogéographiques, avec une végétation variée, étagée en raison de l'altitude. La formation végétale dominante est la forêt dense tropicale dite de bois de couleur, aux faciès différenciés selon l'altitude et l'exposition. Une savane buissonneuse tapisse les basses pentes sous le vent. Elle laisse la place en altitude à une forêt claire. Celle-ci est parfois constituée par la tamariniaie dont l'espèce principale est le tamarin des hauts, arbre endémique de La Réunion. Au-dessus de la forêt d'altitude, c'est l'étage des

éricacées (bruyères), avec, dans les creux ou sur certains espaces plans, une pelouse alpine. Plus haut encore, la végétation éparse et rabougrie laisse le plus souvent la roche à nu.

- 70 Création de la colonisation, La Réunion a été structurée par un système de plantation esclavagiste, puis capitaliste. Ce système façonne une économie, une société, une culture. Il s'est déployé dans les « Bas », plaines côtières et premières pentes chaudes et humides, propices aux denrées tropicales dont avait besoin la métropole. La société, métissée, est très inégalitaire, dominée par la « plantocratie », riche, peu nombreuse, essentiellement d'origine européenne. Mais contrairement aux Antilles, ici, les différences de classes ne recouvrent pas toujours les différences de « races ». Le système laisse de côté ses vaincus, des Blancs prolétarisés (« petits Blancs »), des affranchis, des métis... qui constituent une large fraction démunie de la population. Afin de contenir cette prolétarianisation croissante et de produire les vivres que la monoculture sucrière ne fournit plus, on entreprend dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle de peupler et de mettre en valeur l'intérieur montagneux (les Hauts) formés des cirques et des hautes pentes externes de l'île. S'y installe un système paysan fondé sur une agriculture vivrière de subsistance et sur la production d'huiles essentielles (géranium, vétiver) pour l'exportation. Les techniques rudimentaires (cultures sur brûlis appelées localement *défrichés*) employées sur de petites parcelles aux sols pierreux, l'isolement sur les îlets escarpés, la routine, ne permettent qu'un niveau de vie misérable. Quoi qu'il en soit, les Hauts, où se sont réfugiées les traditions vivaces de « *La Réunion longtemps* », constituent l'originalité de La Réunion par rapport aux autres îles tropicales.
- 71 Si l'île se révèle plus développée que les autres pays de son environnement régional, elle le doit à son statut de collectivité française qui la fait bénéficier de la solidarité nationale et européenne, sous la forme de crédits publics et de bonne gouvernance. Ces crédits structurent un nouveau système qui a apporté des progrès considérables mais laisse de nombreux problèmes en suspens.
- 72 Grâce à ces moyens, La Réunion se dote d'une infrastructure et d'équipements que disent envier parfois des visiteurs venus de la Métropole. Le port de la pointe des Galets, creusé en 1886, a été modernisé et agrandi, tandis qu'en 1986, un nouveau port était inauguré en baie de La Possession. L'aéroport de Gillot, en service depuis la fin de guerre, assure depuis 1994 des liaisons quotidiennes sans escale avec la Métropole et dessert la région. La Réunion, qui s'est mise à l'heure des Tic, s'est raccordée au réseau mondial de fibres optiques et se lance dans l'extension du très haut débit. Les routes et réseaux divers (eau, électricité, téléphone, assainissement) ont fait l'objet de réalisations d'envergure, notamment le transfert par galeries souterraines de l'eau du versant oriental humide vers le littoral sous le vent plus sec ou encore la route des Tamarins qui court sur les mi-pentes de l'Ouest. Les équipements scolaires, sanitaires, sociaux et culturels n'ont rien à envier à ceux des pays développés.
- 73 Les crédits publics soutiennent aussi les niveaux de vie. Cela s'est d'abord traduit par l'augmentation des revenus, traitements de la fonction publique, salaires, prestations et aides sociales. Le PIB atteint 17 730 € par habitant en 2010, soit un niveau situé à 40% en dessous de la moyenne française, mais de loin le plus élevé de la région. Les transferts sociaux entrent pour 26% dans les revenus, soit davantage qu'en Métropole. L'accès au confort, au bien-être et à l'égalité des chances est globalement généralisé, malgré certaines lacunes dans les domaines de l'éducation et de la santé. L'indice de

développement humain s'établit à 0,881, un niveau record dans la région mais qui correspond à celui de la France d'il y a vingt ans.

- 74 Ces investissements et cette augmentation des niveaux de vie génèrent à La Réunion une économie de rente administrative qui se substitue progressivement à l'économie de plantation coloniale. Cette économie de rente, en croissance soutenue, crée des emplois et des richesses, essentiellement dans le secteur tertiaire. Avant la crise de 2009, pendant plus de 15 ans, le rythme moyen annuel de la croissance économique s'affichait à 4,7%, soit deux fois plus que le taux observé sur l'ensemble du territoire français (+ 2,1 %). Depuis cette date, l'économie est entrée en récession (– 2,7% en 2009 ; – 0,2% en 2010) et peine à retrouver un rythme de croissance (1,2% en 2011) dépassant celui de l'accroissement de la population.
- 75 Dans tous les pays qui se modernisent, la part du secteur primaire, au départ dominant dans l'emploi sinon dans le PIB, régresse. À La Réunion, l'évolution a été spectaculaire. Malgré le maintien et même l'augmentation de la production sucrière, malgré l'apparition de nouvelles filières (cultures maraîchères et fruitières, élevage), malgré le développement de la pêche, tant artisanale qu'industrielle, la part du secteur primaire dans la population active est passée de 59% en 1946 à moins de 5%. Il ne forme plus que 1,5% du PIB. Le secteur secondaire reste faible, en dehors d'une industrie du bâtiment et des travaux publics qui profite de la commande publique et privée et d'une dynamique industrie d'import-substitution, dominée par l'agroalimentaire. C'est le secteur tertiaire qui a le plus profité de la nouvelle économie générée par les transferts publics, l'île passant en quelques décennies d'une économie agricole à une économie de services. Longtemps dominant dans le PIB, le poids du secteur public a régressé : les dépenses publiques représentent encore 62% du PIB en 2007, mais sont en recul de 12 points par rapport au milieu des années 1990. Le relais de la croissance a été pris par le secteur marchand qui s'est substitué au secteur public comme principal moteur de l'économie.
- 76 Les échanges extérieurs ont démesurément grossi. Les exportations augmentent moins vite que les importations et sont, comme par le passé, peu diversifiées. Elles valent 286,9 M€ en 2011 et sont constituées pour 60% de produits des industries agroalimentaires, principalement le sucre et le rhum et pour 23% de produits de la pêche. Les importations explosent en raison de la faiblesse du tissu productif, de la croissance démographique et de l'augmentation des niveaux de vie et elles sont d'une grande variété. Elles représentent 4 775,2 M€ en 2011 et se répartissent en matières premières et divers intrants, en énergie, en biens d'équipement, en médicaments, en produits de consommation courante... Il en résulte un déficit structurel de la balance commerciale (– 4 488 M€ en 2011). Le taux de couverture des importations par les exportations se tient au niveau très faible de 6%. Cependant, du fait de l'intégration à la France, il n'y a pas de problèmes de paiements extérieurs. La France métropolitaine reste naturellement le principal partenaire commercial (premier fournisseur avec 50% des importations et premier client avec 39% des exportations). Toutefois, cette part se réduit face aux pays d'Asie, en particulier Singapour et la Chine. Les échanges régionaux progressent, grâce notamment aux exportations vers Mayotte. Mais l'intégration régionale reste limitée : elle pourrait constituer une des voies du développement local.
- 77 Le système départemental montre en effet ses limites, avec un risque de fracture sociale et des situations d'impasse. Parmi les menaces vis-à-vis de la cohésion sociale figurent les revenus relativement bas et inégalitaires. Le PIB moyen par habitant ne représente que 60% de celui de la Métropole, alors que le coût de la vie plus élevé limite le pouvoir

d'achat, en particulier celui des plus modestes. Et cette moyenne ne reflète même pas la réalité tant sont grandes les inégalités sociales, encore plus accentuées qu'en Métropole. Alors que là-bas les écarts de revenus entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres varient de 1 à 3,6, à La Réunion, ils sont de 1 à 5. Les bas revenus s'expliquent en partie par l'extension du chômage. Autrefois inconnu, revêtant alors l'aspect du sous-emploi rural, le chômage moderne s'est généralisé : il s'élève à La Réunion à 29,6% contre 10,2% en Métropole. C'est dire la gravité de la situation. Les raisons en sont nombreuses : forte proportion de jeunes due au dynamisme de la démographie, formation initiale et surtout professionnelle insuffisante et souvent inadaptée, propension des chefs d'entreprises et de l'encadrement public et privé à recruter à l'extérieur, insuffisance du nombre pourtant significatif des emplois créés, face aux nombreuses personnes se présentant sur le marché du travail...

- 78 S'ajoute à ces situations sociales dégradées un mal-être qui porte en germe des tensions entre fractions de la population. L'identité culturelle des Réunionnais est mise à mal par la politique d'assimilation. Et pourtant, elle existe et il importe de la préserver : les mêmes qui se soucient avec raison de la sauvegarde de la biodiversité ne s'émeuvent guère quand disparaissent de par le monde des langues, des cultures ou des peuples. Niée, sinon combattue officiellement pendant des décennies, la culture réunionnaise n'est plus bridée dans son expression depuis l'alternance politique de 1981. Elle doit cependant composer avec la culture dominante, mondialisée, au sein de laquelle « l'exception culturelle » française perd du terrain. Cette menace de dilution culturelle est liée à l'extension d'une société de consommation qui change les habitudes alimentaires et vestimentaires, les comportements et les loisirs. Elle est véhiculée par les médias, notamment la télévision, le cinéma et la publicité. L'assimilation culturelle, portée principalement par un enseignement longtemps calqué sur celui de la Métropole, encore trop coupé des réalités vécues au quotidien par les enfants, est très poussée à La Réunion. Aussi le sentiment d'appartenance à une communauté réunionnaise est-il très diversement ressenti. Mais les tensions nées des inégalités sociales risquent de remettre en cause le vouloir-vivre ensemble local. Ainsi, l'immigration métropolitaine qui tend à prendre l'aspect d'une immigration de peuplement est souvent bien intégrée dans le creuset culturel réunionnais. Mais l'existence de réseaux, l'accaparement des postes de responsabilités et de plus en plus des emplois par de nouveaux venus, multiplient les frustrations des jeunes diplômés sans débouchés. Sans doute viendra-t-il le temps où les bouffées périodiques de violence comme au Chaudron, au Port ou à Saint-André troqueront leurs causes sociales pour des revendications plus politiques, à l'image de la préférence régionale réclamée, à compétence égale, pour l'emploi.
- 79 Les inégalités sociales, la pauvreté et l'impression de ne pouvoir s'en sortir fertilisent le terrain de la violence et de la délinquance. La précarité, sinon la misère, se répand. 17% de la population vit en dessous du seuil local de pauvreté<sup>25</sup>, 51% en dessous du seuil national. Mais si on assiste à la montée de la violence et de la délinquance, le taux de criminalité n'est encore que de 4,4% à La Réunion contre 6,2% en Métropole.
- 80 Ces urgences pour le présent n'occulent pas les défis pour l'avenir, comme les besoins issus de l'accroissement de la population, la saturation et le déséquilibre du territoire, la nécessité d'un nouveau modèle de développement.
- 81 Traînant en longueur, la transition démographique provoque une augmentation de la population appelée à perdurer. Forte de 837 900 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la population réunionnaise devrait atteindre un million de personnes en 2025. Il en résulte

d'immenses besoins en logements, en emplois, en équipements. Quand il faudrait construire annuellement 9 000 logements, on n'en produit que la moitié. Et que dire de l'emploi, le même hiatus s'observant entre les créations et les besoins, actuels ou futurs ? La Réunion compte, en 2011, 130 000 chômeurs. Près de 7 000 personnes se présentent chaque année sur le marché du travail, soit deux fois plus que d'emplois créés. La même interrogation se pose pour ce qui concerne l'enseignement, la santé, les équipements culturels et sportifs, les besoins en eau ou en énergie... Les moyens humains et financiers actuels semblent bien insuffisants face à l'ampleur de ces besoins.

- 82 Le mode de développement a accentué le déséquilibre et la saturation du territoire. L'opposition historique entre les « Bas », structurés par un système de plantation et les « Hauts », zone refuge structurée par un système paysan, a cédé la place à une opposition entre une vaste région septentrionale allant de Sainte-Rose à Saint-Leu, située dans l'orbite de Saint-Denis et le « Sud », allant des Avirons à Saint-Philippe, en passant par Cilaos, polarisé par Saint-Pierre.
- 83 Cette division majeure masque des disparités internes. Dans la partie septentrionale de l'île, la départementalisation, par la centralisation des décisions et des activités sur Saint-Denis, a provoqué le développement d'une région urbaine du « Nord » ancrée autour des deux pôles urbains complémentaires de Saint-Denis et du Port, avec leurs annexes résidentielles de Sainte-Marie et de La Possession. L'ouverture de la route du littoral entre Saint-Denis et La Possession, en facilitant l'accès au littoral ouest, y a développé les fonctions balnéaire et résidentielle. Des territoires restent à la traîne, d'une part l'Est, incapable de se structurer de façon autonome malgré la présence des villes de Saint-André et de Saint-Benoît, aspiré par Saint-Denis notamment depuis la réalisation en 2002 de la 2 x 2 voies, et d'autre part, les pentes de l'Ouest, où la vie rurale doit composer avec la pression résidentielle.
- 84 Dans le Sud, la zone la plus développée concerne le tri-pôle urbain de Saint-Louis, du Tampon et de Saint-Pierre, cette dernière ayant toujours constitué un pôle d'équilibre par rapport à Saint-Denis. Si l'Etang Salé et les Avirons, résidentiels et balnéaires apparaissent comme riches, les mi-pentes et le « Sud sauvage », centré sur Saint-Joseph, connaissent des retards.
- 85 Ces niveaux de développement inégaux, joints à une dissociation entre les lieux d'habitat d'un côté et les zones de formation et d'emplois, situées surtout dans certaines villes de l'autre, occasionnent de fréquents déplacements. Le tout automobile aidant, le réseau routier est très souvent saturé en maints endroits et à certaines heures au point qu'on a pu parler de menace de « coma circulatoire ».
- 86 Les politiques publiques se révèlent impuissantes à maîtriser l'occupation de l'espace. L'urbanisation diffuse met en péril l'existence de l'économie sucrière en faisant passer la sole cannière en dessous du seuil critique de 25 000 ha. Sur les zones côtières et les mi-pentes se multiplient les conflits d'usage : aux activités agricoles se surajoutent l'entassement de la population, l'extension des villes, la construction d'infrastructures et d'équipements, les activités touristiques et nautiques... La surcharge démographique et l'urbanisation font reculer les espaces naturels. La Réunion, haut lieu de l'environnement mondial, fait partie des 20 premiers *hot spots* mondiaux de la biodiversité : une très large panoplie de dispositifs de protection s'applique, avec comme fleuron le Parc national qui couvre 42% de la superficie insulaire. Peu avares d'interdictions, les pouvoirs publics sont plus attentistes quand les actions à entreprendre sont complexes ou demandent de lourds

investissements comme c'est le cas pour l'assainissement des eaux usées ou le traitement des déchets.

- 87 Si La Réunion a pu se doter d'une économie assez diversifiée et dynamique, celle-ci ne crée pas suffisamment de richesses et n'est pas à la hauteur des besoins en emplois. Devant les situations d'impasse constatées, chacun s'accorde pour dire que le système actuel a atteint ses limites et qu'il faut imaginer un autre projet, plus endogène. Celui-ci n'est pas incompatible avec une plus grande ouverture de l'économie sur l'extérieur. Le marché local étant étroit, cette ouverture est un impératif, en particulier sur l'Europe et sur les pays de l'environnement géographique. Enfin, l'accent doit être mis sur le codéveloppement, d'une part, celui de « la France de l'océan Indien » qui regroupe La Réunion, Mayotte, ainsi que les « îles éparses » et les Terres australes et Antarctiques françaises, d'autre part, celui des pays formant la Commission de l'océan Indien, afin d'aller vers un espace indiaocéanique intégré.
- 88 Une approche systémique des réalités seychelloises, mauriciennes et réunionnaises permet de faire émerger les ressemblances aussi bien que les différences entre ces territoires. Au chapitre des facteurs d'unité, on retiendra que ce sont des îles chaudes et humides, souvent montagneuses, situées dans l'océan Indien occidental. Qu'elles ont été colonisées par la France, puis, hormis La Réunion, par l'Angleterre. Qu'elles ont connu une mise en valeur destinée à satisfaire les besoins de leurs métropoles et, pour cela, qu'elles se sont dotées d'un système de plantation. Qu'elles ont été peuplées par immigration, que leur population constitue des mosaïques ethniques aux métissages inextricables et qu'elles sont globalement devenues des terres créoles. Qu'aujourd'hui leur niveau de développement est plutôt bon, ce qui est souvent le cas des petites îles tropicales naguère agricoles, reconverties dans l'industrie, le tourisme et les services.
- 89 Ces traits communs coexistent avec des différences non moins marquées. Au niveau physique, seule La Réunion n'est pas un archipel : les Seychelles sont éclatées entre 115 îles granitiques et coralliennes, alors que Maurice est composée de l'île principale et de trois dépendances dont Rodrigues. Sur le plan économique, le système de plantation était peu prégnant aux Seychelles et, surtout, à Rodrigues et dans les hauts de La Réunion. Au niveau du peuplement, l'important volume de l'immigration indienne à Maurice a « indianisé » une île jusque-là créole. La décolonisation a pris la voie classique de l'indépendance aux Seychelles et à Maurice et la forme insolite de l'intégration à sa métropole par la départementalisation à La Réunion. Chaque entité a choisi son mode de développement : un socialisme de type cubain pour les Seychelles, un capitalisme mondialisé pour Maurice tandis que La Réunion entamait une politique de rattrapage afin de réaliser une convergence économique et sociale avec la France métropolitaine.
- 90 Chacun de ces pays constitue ainsi un cas particulier. Le micro-État créole seychellois, dépendant du tourisme et de la pêche, s'est construit une image de destination touristique de rêve et se positionne comme le leader mondial de la protection de l'environnement. Maurice veut être un modèle de développement pour les Petits États insulaires en développement dans un monde globalisé. La Réunion, département français et région européenne ultra-périphérique, est une excroissance de la France et de l'Europe dans l'océan Indien.
- 91 Sous l'influence de ces éléments contradictoires, tout au long de leur courte histoire, les Mascareignes et les Seychelles ont balancé entre unité et éclatement, formant tantôt un ensemble relativement intégré, tantôt une juxtaposition d'entités cloisonnées. La période

coloniale française fut le temps de l'unité politique ; à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la compagnie de navigation Messageries maritimes a constitué un vecteur puissant et régulier d'échanges économiques et humains entre les îles. Les liens étaient plus distendus au cours de certaines périodes comme sous la Révolution et l'Empire ou encore à l'époque de la décolonisation. Mais jamais ils n'ont véritablement été rompus. Aujourd'hui encore, les îles restent souvent plus concurrentes que complémentaires. Les relations Nord-Sud l'emportent sur les relations Sud-Sud. Quoi qu'il en soit, Mascareignes et Seychelles font partie, avec Madagascar et les Comores, d'un même ensemble insulaire, l'Indiaocéanie. La Commission de l'océan Indien organise depuis 1984 la coopération régionale au sein de cet espace et s'interroge périodiquement sur son devenir. Malgré les différences, il faudra bien aller vers une plus grande intégration de cet espace insulaire spécifique. Le temps est venu d'y réconcilier la géographie et l'histoire.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTILE W., 2006, *La Réunion, département français d'outre-mer, région européenne ultrapériphérique*, Saint-André (La Réunion), Océan Éditions, 909 p.
- CAZES-DUVAT V., 2001, *Atlas de l'environnement côtier des îles granitiques de l'archipel des Seychelles*, Saint-Denis-de-la-Réunion, université de la Réunion, 88 p.
- CHAUDENSON R., 1974, *Le lexique du parler créole de La Réunion* », Paris, Champion, 1249 p.
- DEFOS DU RAU J., 1960, *L'île de La Réunion, étude de géographie humaine*, Bordeaux, Institut de géographie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 716 p.
- DUPON J.-F., 1976, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Étude de géographie humaine*, Aix-en-Provence, université Aix-Marseille II, 1650 p.
- GAY J.-C., 2004, « Tourisme, politique et environnement aux Seychelles », *Tiers-Monde*, tome 45, n° 178, p. 319-339.
- GUÉBOURG J.-L., 2004, *Les Seychelles*, Paris, Karthala, 188 p.
- HUETZ DE LEMPS A., CHAPUIS O. et REAUD-THOMAS G., 1984, *Viabilité des petits pays insulaires : la République des Seychelles*, Bordeaux, CRET, 176 p.
- JAUZE J.-M., 1998, *Rodrigues, la troisième île des Mascareignes*, Paris, L'Harmattan.
- JAUZE J.-M. (dir.), 2008, *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris, L'Harmattan, 380 p.
- LEFÈVRE D., 1986, *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Étude de géographie comparée*, thèse de doctorat d'État, université de Nice, 3840 p.
- SINGARAVELOU (dir.), 1997, *Atlas de Maurice*, Talence, CEGET-CNRS, et DYMSET (université de Bordeaux 3) - CNRS, Maurice, Institut Mahatma Gandhi.

## NOTES

1. Maurice, État indépendant, se compose de l'île Maurice, de Rodrigues et de diverses petites îles (Agaléga, Saint-Brandon).
2. Avec 3070 mètres d'altitude, le Piton des Neiges, à La Réunion, est le point culminant des îles de l'océan Indien, y compris Madagascar.
3. Jusqu'à 6000 millimètres en moyenne par an dans les hauts de l'est de La Réunion.
4. Cette formule d'un géographe du début du XX<sup>e</sup> siècle est évidemment fausse. Madagascar possède de bons sols, notamment alluviaux, dans les bassins d'altitude, les vallées, les deltas...
5. L'océan Indien compte environ 15% des récifs coralliens du monde.
6. À La Réunion, île pourtant relativement préservée, la déforestation pour les cultures, le développement des infrastructures et l'urbanisation due à l'expansion démographique ont détruit près de 65% des écosystèmes naturels.
7. C'est à cette date que l'archipel a pris le nom de l'intendant général des finances Moreau des Séchelles.
8. Ainsi, au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Bourbon envoie en moyenne chaque année 3 à 4 millions de livres de blé et autant de maïs vers l'Île de France.
9. Les premiers colons de la Digue sont des Réunionnais exilés en 1798 après l'insurrection du Sud. Dans cette île subsiste un parler créole local différent de celui des Seychelles.
10. Blancs et non Blancs nés aux îles.
11. Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer.
12. En réalité, les proportions sont plus élevées. La définition de la population urbaine varie selon les pays.
13. Chiffres de 2012. Source : *Atlaséco, Nouvel Observateur*, 2013.
14. Disposition commerciale prise par les États-Unis pour aider au développement des pays africains, en facilitant l'accès à leur marché pour certains produits industriels fabriqués en Afrique.
15. De 1941 à 1977, la population a presque doublé, passant de 32 000 à 62 000 habitants. Le taux de croissance n'est plus maintenant que de 10,3°/° au lieu de 23°/° en 1970.
16. Les maladies du cocotier entraînent l'effondrement des exportations de coprah passées de 7 093 t en 1964 à 2 790 t en 1975, alors qu'elles représentent 70% de la valeur totale des ventes en 1975. L'huile essentielle de cannelle, deuxième poste des exportations en valeur avec 24%, manque de débouchés : 52 distilleries sur 55 sont abandonnées en 1975.
17. Dont près de 500 sur les îles de Praslin, de Mahé et de la Digue.
18. Les visiteurs sont accueillis dans 220 hôtels offrant 3000 chambres et une soixantaine de restaurants/caféterias. Ils peuvent s'adresser sur place à 130 loueurs de voitures et à 10 *tour operators*. La prédominance du tourisme balnéaire se traduit par l'existence de 20 centres de plongée et plus de 390 bateaux voués à l'industrie touristique.

19. Dans la zone économique exclusive des Seychelles, vaste de 1,4 million km<sup>2</sup>, sont capturés 25% du total des poissons de la pêche européenne. L'accord de partenariat de pêche entre l'Union européenne et les Seychelles de 2006 a été renouvelé en 2012 pour trois ans. L'activité de pêche pâtit depuis de l'existence de la piraterie. Aussi ce protocole renouvelé a-t-il baissé le tonnage de référence de 63 000 à 52 000 t. Toutefois, si la contribution financière liée aux droits d'accès à la ressource a été ramenée de 4 095 000 € à 3 380 000 € par an, la subvention au développement fournie pour le secteur maritime des Seychelles et pour la politique de la pêche a été portée de 1 260 000 € à 2 220 000 € par an.

20. Activités d'enregistrement d'avions et de bateaux, assurances, banques *off shore*.

21. Le nombre d'entreprises dans la zone franche passe de 115 à 585 entre 1982 et 1991 et, à cette date, le nombre d'employés atteint 90 000, soit 30% de la main-d'œuvre devant l'industrie sucrière.

22. On sait que les Accords de partenariat économique avec l'Union européenne rendent les préférences commerciales de Lomé compatibles avec les préconisations de l'Organisation mondiale du commerce, tandis que l'AGOA favorise l'accès des produits industriels mauriciens au marché états-unien.

23. Pour sa part, développé depuis 1992, le seul secteur *off shore* entre pour 3% dans le PIB et emploie 10 000 personnes.

24. Elle se situe à la 42<sup>e</sup> place sur 142 économies pour l'importance du secteur financier, ce qui en fait un des quatre premiers en Afrique subsaharienne, derrière l'Afrique du Sud (4<sup>e</sup>), le Kenya (26<sup>e</sup>) et la Namibie (36<sup>e</sup>).

25. Fixé à 50% de la valeur médiane des revenus.

## RÉSUMÉS

Mascareignes et Seychelles, deux archipels de l'océan Indien occidental, étaient désertes quand elles ont été colonisées par la France au début des Temps modernes et structurées par un système de plantation. Celui-ci repose sur la production de denrées tropicales pour la métropole sur de grands domaines mis en valeur par une main-d'œuvre esclave ou engagiste d'origines malgache, africaine et indienne. Il détermine une société pluriethnique très inégalitaire dominée par la « plantocratie blanche » peu nombreuse. Il secrète une culture créole, enrichie des apports des grandes civilisations.

À partir de 1815, Maurice et les Seychelles intègrent l'Empire colonial britannique. La Réunion et Maurice deviennent des « îles à sucre ». À l'esclavage succède l'engagisme, le *coolie trade*. L'immigration indienne, importante à La Réunion, est massive à Maurice qui devient une « Inde d'outre-mer ».

La décolonisation et la recherche du développement empruntent des voies différentes. Tandis que Maurice et les Seychelles accèdent à l'indépendance, La Réunion devient département français. Les Seychelles optent pour une voie de développement socialiste inspirée de Cuba, Maurice pour l'économie libérale et La Réunion pour une convergence socio-économique avec la France.

Il en résulte la constitution d'entités bien différenciées. Les Seychelles, micro-État créole et maritime, se veulent les défenseurs de l'environnement, base de leur économie fondée sur le tourisme et la pêche. Maurice a diversifié son économie sucrière par l'industrie, le tourisme, les services, notamment financiers *off shore*. La Réunion fait partie des pays développés. La coopération régionale doit resserrer davantage les liens entre ces îles proches par la géographie que l'histoire a séparées et donner corps à l'Indiaocéanie.

Mascarene Islands and Seychelles, two archipelagoes in the western Indian Ocean, were desert islands when they were colonized by France at the beginning of Modern Times and structured by a system of plantation. It was based on the production of tropical foodstuffs for the metropolis on large domains developed by slavery and indentured labourers of Malagasy, African and Indian origins. It determined a very unegalitarian multiethnic society dominated by the non numerous "white plantocracy". It gave birth to a Creole culture, enriched by the contributions of several civilizations.

From 1815 onwards, Mauritius and Seychelles integrated the British colonial Empire. Reunion island and Mauritius became "sugar islands". To the slavery succeeded the indentured labour, the "coolie trade" The Indian immigration, important in Reunion island, was massive in Mauritius which became an "overseas India".

The decolonization and the research for development took different ways. While Mauritius and Seychelles reached their independence, Reunion island became a French "departement". Seychelles chose the way to a socialist development inspired by Cuba, Mauritius to the free market economy and Reunion to a socio-economic convergence with France.

Resulted from it the constitution of widely-differentiated entities. Seychelles, a small maritime State, aimed at being the defenders of the environment; the basis of their economy was established on tourism and fishing. Mauritius diversified its sugar economy developing its industry, tourism, services, in particular offshore finance. Reunion became a part of developed countries. Regional cooperation will have to develop the links woven by these neighbouring islands separated by geography and history and to give body to India-oceania.

## INDEX

**Keywords :** Colonization, Economy and Society of Plantation, Indian Ocean, Small Island States in Development, Seychelles Islands, Mascarene Islands, La Réunion Island, Mauritius, Decolonization

**Mots-clés :** colonisation, économie et société de plantation, Petits États insulaires en développement, décolonisation

**Index géographique :** océan Indien, Seychelles (archipel), Mascareignes (archipel), La Réunion (île de), Maurice (île)

## AUTEUR

**WILFRID BERTILE**

Agrégé de l'université, Docteur d'État ès lettres et sciences humaines [wilfrid.berthile@wanadoo.fr](mailto:wilfrid.berthile@wanadoo.fr)